

	
Délégation n° 10	Conseil Municipal du Vendredi 1er juillet 2022
Service Subventions	Domaine de compétence : 7.5 – Finances- subventions
<p>Le Vendredi Premier Juillet deux mille vingt deux à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 200px; float: left; margin-right: 20px;"> <p>Date de convocation : 22/06/2022</p> <p>Membres présents : 25</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 4</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s): 4 puis 5</p> <p>Nombre de votants : 29 puis 28 (Monsieur Jean-Pierre LAMOUR quitte l'assemblée à 19 h 35)</p> <p>Affiché le 27/05/2022</p> </div> <p><b>Présents :</b> Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX <b>Adjoints,</b> Madame Marine NEMPONT, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN <b>Conseillers municipaux.</b></p> <p><b>Absents excusés ayant donné pouvoir :</b> Monsieur Gérard ANDRE à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur René BONVOISIN à Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE.</p> <p><b>Absent (s) excusé (s) :</b> 0</p> <p><b>Absent (s) non excusé(s) :</b> Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Xavier BRASSART, à 19h35 Monsieur Jean-Pierre LAMOUR quitte l'assemblée.</p> <p><b>Votants :</b> 29 puis 28 (Monsieur Jean-Pierre LAMOUR quitte l'assemblée à 19 h 35).</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Monsieur Philippe RAMET</p> <p>Objet : Attribution des subventions versées en 2022 aux associations non sportives</p>	
Rapporteur : Monsieur le Maire	
Synthèse de la délibération :	Subventions 2022 versées aux associations

**Vu** l'ordonnance n° 58-896 du 23 septembre 1958 et notamment l'article 31 alinéa 1,  
**Vu** la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945 et notamment l'article 112,  
**Vu** la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,  
**Vu** la délibération n° 5 du 6 avril 2022 relative au vote du budget primitif,  
**Vu** la Commission n°1 « **Grandir, réussir et bien vivre à ETAPLES S/MER** » réunie en date du 17 juin 2022  
**Considérant** qu'il y a lieu de soutenir l'action des associations à ETAPLES dans les domaines détaillés ci-dessous ,

**Considérant** que par souci de transparence, il convient de valoriser les moyens matériels ou de personnel mis à disposition des associations,

Association	Domaine	Montant 2022	Mise à disposition Salle	Moyens Matériels	Mise à disposition Personnel
ALAJ Subv. Fonct.	Action Sociale	1 111,00 €	/	/	/
ALAJ Subv. Fonct Club Prévention	Action Sociale	15 212,00 €	/	/	/
CAF	Action Sociale	8 100,00 €	Carrières (3h30/sem.)	/	/
Enfants du Liban	Action Sociale	900,00 €	Salle Pyramide 1 fois/mois	Barnum, Corderie (occas.)	/
Agir en Terre d'Opale	Action Sociale	500,00 €	/	/	/
Moby'l'Aide	Action Sociale	1 800,00 €	Local Pacific (annuel)	Peinture.... Barnum, barrières.	/
Secours populaire	Action Sociale	1 400,00 €	Local Mt Levin (annuel)	Corderie (occas.)	1 chauffeur (½ J/mois)
Restaurant du coeur	Action Sociale	1 100,00 €	Local Mt Levin (annuel)	Corderie (occas.)	1 chauffeur (occas.)
Pensionnés de la Marine Marchande et de la Pêche	Action Sociale	/	/	Corderie (occas.)	/
Groupe secours catastrophe	Action sociale	/	Local Pompiers (annuel)	/	/
Médailles Militaires SNEMM	Ass. Patriotique	120,00 €	/	/	/
Ass.Nationale des Croix de guerre et de la Valeur Militaire ANCGVM	Ass. Patriotique	/	Salle Caloin pour AG	/	/
Comité Jumelage Etaples/Folkestone	Ass. Jumelage	3 000,00 €	Salle Caloin 4 fois/an	/	/
Comité des Echanges Européens Etaples/Hückeswagen	Ass. Jumelage	4 530,00 €	Salle Caloin (occas.)	/	/
Ass. Souvenir Sauvegarde Traditions Marins Pêcheurs	Culture	400,00 €	Salle Delattre (occas.)	Barrières, chaises, sono, barnum... (occas.)	/
Bons Z'Enfants (dont subv. Hareng Roi)	Culture	7 128,00 €	Bergeries + Local Ec. J.Ferry (annuel)	Barnums, barrières.... Prestations Hébergement	Montage matériel + agents mis à disposition pour Hareng Roi
Musique Communale	Culture	6 400,00 €	Salle M. Ficheux (annuel)	Camion pour déplacement (occas.)	2 agents 9/heures/sem .
Passions Culture	Culture	600,00 €	Salle Delattre (occas.)	Grilles & salle pour expo	/
Scrabble Etaplois	Culture	400,00 €	Salle Delattre 2h30/sem.	/	/
Chorale Mixte d'Etaples (Paroisse)	Culture	500,00 €	Clos St Victor 1 fois/an	/	/
Mémoire d'Opale	Culture	/	Local Corderie	/	/
Association des Commerçants et Artisans (ACA)	Divers	5 000,00 €	Corderie pour réunions	/	/
Association « Les Tamalous »	Divers	2 000,00 €	Salle Delattre pour AG	Foyer restaurant 2 fois/an	/
Cronquelets – Club du	Divers	2 025,00 €	Corderie pour repas	Foyer restaurant	/

3ème Age				pour repas	
Amicale du Personnel Communal	Divers	18 000,00 €	Corderie (occas.)	Locaux Mairie	/
Caisse de Secours des Pêcheurs des HDF	Maritime	/	/	/	/
Association des Ailes pour une Hirondelle	Santé	550,00 €	/	/	/
Donneurs de sang	Santé	250,00 €	Corderie (5 fois /an)	Mairie (occas.)	/
EPEAM	Santé	1 000,00 €	/	/	/
Rondin Picotin	Santé	550,00 €	Corderie 1 fois/an	Tir à l'arc 1 fois/an	/
TOUQUET RAID	Evénement	900,00 €	/	/	/
PEP 62	Education jeunesse	300,00 €	/	/	/
Manifest'Action	Culture/Animation	/	Salle de musique & Tir à l'arc	/	/
La Guilde Ludique	Culture/Animation	200,00 €	Salle Carrières 3h30/semaine	/	/
Comité de Gestion de la Marine	Culture/Maritime	/	Musée de la Marine	/	Personnel :81 861 € Charges diverses de fonctionnement : 24 234 €
Ass.Sourds de la Côte d'Opale	Santé	400,00 €	/	/	/
IVY	Culture	800,00 €	/	/	/
SOS Chats errants	Divers	2 000,00 €	/	/	/
Les flots de Langerhans	Culture	/	/	/	/
Trions Recyclons pour le handicap	Action sociale	/	/	/	/
<b>MONTANT TOTAL</b>		<b>87 176,00 €</b>			

**Considérant** que les subventions sont versées sous réserve de dépôt d'un dossier de subvention complet accompagné de toutes les pièces justificatives ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide** d'approuver les montants des subventions à verser tels que mentionnés dans la présente délibération.

**La délibération est adoptée par 24 voix pour et 1 abstention (Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Maryse MAILLART et Madame Aurore WACOGNE ne prennent pas part au vote).**

Vu pour être affiché le 05 Juillet 2022 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.



